No 17

- 25F

# LEON FLEURIOT MEMORIAM. IN

Olier MORDREL



E E E

E U RO E E



Philippe JOUET-

FRANCISATION PORHOET

WINTESTEIN WILLBIDING

# DIASPAD Europa Tirage : 12 000. 15, rue de la Gaité, 75014 Paris C.P.P.A.P.65.307 No 17 : 25F ISSN 0758-0517

Directeur de publication Yann-Ber TILLENON Rédacteur en chef : Goulven PENNAOD et Guillaume FAYE Secrétaire de rédaction : Marine LETTY Directeur administratif : Jakez BERNARD Secrétaire administra Trystan MORDREL Maquette : Marine LETTY Diffusion: Pierre LE MEUT - Ab Boer BP 653 29194 Quimper Cdx

DIASPAD est une revue exclusivement culturelle qui respecte la liberté créative de tous ceux, historiens, littérateurs, artistes, qui y participent. Les textes publiés le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. principe sera constamment

La reproduction des textes pub-liés est strictement interdite, sauf autorisation particulière ou accord spécial.

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Code Postal.

Ville
souscrit un abonnement d'un
an (4 numéros) à DIASPAD,
CCP 113 787 4 A. PARIS
et verse à ce jour la somme de
80F (abonnement normal) \*
150F ou plus (abonnement
de soutien \*
\*\* payer les soutes soutes so

; rayer les mentions inutiles.

# DIASPAD

«Ce qui ne m'est pas tout pour l'éternité ne m'est rien»

NUMERO 17

### DANS CE NUMERO :

- 3 LEON FLEURIOT in me par Goulven PENNAOD
- 6 LE GENIE EUROPEEN par Olier MORDREL
- 13 LA FRANCISATION DU PORHOET par Philippe JOUET



### LEON FLEURIOT MEMORIAM\_ \_IN



«En souvenir de nos années d'École, déjá anciennes, hélas!» Telle est la dédicace que Léon Fleuriot écrivit sur l'exemplaire qu'il m'adressait de ses Origines de la Bretagne au début de l'été 1080

Il était bien vrai que vingt ans plus tôt nous usions nos fonds de culotte ensemble sur les bancs ou les dures chaises de bois de la IVème Section de l'École pratique des hautes études aux séminaires de M. Edouard Bachellery, de M. Paul-Marie Duval et de M. Michel Lejeune. Mais ce que n'ajoutait pas Fleuriot sur son livre, c'est qu'il était déjà un celtiste chevronné tandis que mon niveau était celui de l'abécédaire. Rien au départ ne le destinait à devenir le maître que nous avons connu. Il était Breton, certes, de Basse-Bretagne et même du Léon, s'il le faut préciser, mais ce n'est pas, a priori une référence. Comme neaucoup d'autres de nos compatriotes — comme l'écrasante majorité d'entre eux devrais-je dice — qui ont entendu un peu de breton autour d'eux, il aurait pu se contenter de hutler yec'hed nat l'au cours d'un pot bien arrosé, voire de brailler ar C'hallaoued er-maez! en plein

milieu de Paris. Il eut obtenu ainsi à peu de frais un brevet de patriote emskiantek.

La Bretagne l'intéressit, mais en tant qu'historien attiré par les périodes anciennes de son histoire. Ayant requ une bonne formation latine classique, il prépara l'agrégation d'histoire, y fut brillament reçu et pensa tout naturellement à sa thèse de doctorat qu'il projeta de consacrer à la formation de l'État breton après l'immigration brittonne en Armorique que l'on fixait alors, en général, entre les cinquième et septième siècles. Le premier travail étant l'étude des sources, il se plongea dans les Vies des saints et les cartulaires. Là, il s'aperçut virie que bien des noms d'hommes et de lieux, un certain nombre d'expressions, ne s'expliquaient pas par le latin mais par le plus vieux breton. En outre, bien des documents se rattachaient aux Galles : un certain nombre d'entre cux n'étaient accessibles que dans des-éditions con gallois. Tout cela l'amena à la IVéme Section où il connut Joseph Vendryes, mais surtout M. Bachellery, Tous ceux qui ont eu le bonheur de suivre les conférences de ce dernier demeurent ébaubis devant son

extraordinaire connaissance du monde gallois, la précision minutieuse de ses explications de textes, tant en irlandais ancien ou moderne qu'en breton moyen ou actuel, séduits surtout par la flamme de son enseignement. En présence d'un tel maitre, on comprend que Léon Fleuriot ait gauchi la voie qu'il s'était d'abord tracée et se soit consacré presque exclusivement aux langues celtiques. C'est ainsi que, patiemment, il se mit à parcourir les salles de manuscrits latins des grandes bibliothèques en quête de documents glosés. Il en vit un millier échelonnés entre les 8. et 11. s'écles, en vain le plus souvent. Les plus payants n'avaient rien de particulièrement enthousiasmants : ce pouvaient être des traités de grammaire latines ou des discussions abstruses sur le comput (on sait l'importance de la fixation de la date de Pâques dans les chrétientés celtiques et dans l'Eglise romaine), mais c'est justement parce que les moines avaient partois du mai à enteadre ce latin technique qu'ils le traduisaient, sous formes de gloses, dans leurs vulgaires tant irlandais que gallois ou breton. Dans sa jeunesse, en 1884, Joseph Loth avait commis un l'orchonlaire

reina-breton, rasemblant les gloses galloises el bretonnes alors commus C'etait un livre que, disait di bien plus tard, il nu de la communication et en vérité et ouvrage était totalement périmé ou presque (ce pourquoi les marchands de papier heriters d'un grand éditeur Pont republié tel quel en 1970...). Après de longues années de travail, Fleuriot avait plus que décuplé, pour le seul breton, le contenu du livre de Loth. Il avait, pour expliquer chaque lemme, la et dépouillé a peu près tout ce qui concernait la philologie celtique, brittonnique du moins. Regrettant comme tout le monde alors, l'absence lamentable d'une grammaire historique du breton et d'un dictionnair étymologique fiable, il résolut de les établir en se fondant sur les documents qu'il avait amassés. C'est ainsi que naquiente le Dictionnaire des gloses en vieux-breton et Le vioux-breton est d'une présentés gloses en vieux-breton et Levieux-breton, essai d'une grammatire qui furent présentés
comme thèse de doctorat le
20 juin 1964 ; journée éprouvante pour lui où, selon la tradition,
avant que de lui décerner les
honneurs mérités, son jury
formé, je crois, de MM. Martinet,
f'alc'lun, Lejeune, Gagnepain et
Bachellery, le fit passer à la
moulinette, si bien que le soir,
m'offrant sa précieuse grammaire,
il avait seulement écrit : Re
skutz oun seuit kacout trou a in otrant sa précieuse grammaire, il avait seulement écrit : Re skurs oan euit kacout traou a zoure... Ces deux livres furent d'une importance capitale pour les études bretonnes : chose presque inouie pour de tels travaux. demeurant le plus souvent confidentiels pendant des aunées, its furent épuisés en quelques mois, souvent pillés (en oubland la mention de l'origine on est en Bretagne, kua 1) mais aussi régulièrement etités comme des autorités par les plus grands celtistes internationaux. «Le travail est sentionaux. » (Le t

cachait pas son admiration : «Mit einem Schlag besitzt dadurch das Bretonische die reichste Ueberlie-ferung unter den ältesten Stufen der britannischen Sprachen» ; Olier Mordrel, sous le pseudo-nyme de Yann Plerger, ne lui consacrait pas moins de 85 pages de commentaires souvent très pertinents («Eus an henvrezho-neg d'an nevez-vrezhonez». Hor neg d'an nevez-vrezhoneg», Hor Yezh 44/45, 1964/5) ; il faut lire Yesh 44/45, 1964/5); il faut lire enfin le long compte-rendu que lui consacra M. Bachellery (Etudes Celtiques 11, 1964-65, 191-199) et qui n'est pas moins louangeur que les autres critiques.

En conséquence de ces travaux, Léon Fleuriot fut chargé de la chaire de celtique de Rennes après le décès accidentel de Pierre Trépos que M. François Falc'hun remplaça à Brest. Malgré cette charge il n'en conti-nua pas moins à fréquenter régulièrement les conférences de PE.P.H.E. en particulier celles de réguirement les conserences de PE.P.H.E., en particulier celles de M. Michel Lejeune qui consacra plusieurs séminaires au celtibère, au lépontique et au gaulois (à côté des langues italiques non latines, du mycénien et du au lepontique et au gaulois (a côté des langues italiques non latines, du mycénien et du phrygien) et c'est certainement chez lui qu'il prit le goût de l'étude du vieux celtique continental auquel, cette années encore, il réservait une bonne part de son enseignement hebdomadaire, attirance qui fut confortée par les recherches de M. Paul-Marie Duval : nous sommes encore quelques uns à nous rappeler les premiers déchiffrements de la table de bronze du calendrier de Coligny auxquels il prit une part importante, justement reconnue par M. Duval dans la préface de notre edition du Calendrier (Recueil des Inscriptions Gauloises, III, 1986, p. XIII).

Lorsque M. Bachellery décida de limiter son enseignement à l'irlandais ancien, Léon Fleuriot lui succéda pour le brittomique et fut nommé Directeur d'études de philologie celtique à la IVème Section de l'E.P.H.E. et c'est là qu'il donna vraiment la mesure de sa science. La petite salle qui

lui avait été affectée devint bientôt par trop exigüe pour accueillir des auditeurs toujours plus nombreux et il fallut émipius nombreux et li fallut emi-grer à quelques mêtres de là dans un plus grand local. Rien de plus familier, d'ailleurs, que ses confé-rences. L'École n'est pas une université où planent des manda-rins, mais un laboratoire. rins, mais un laboratoire de recherches où le directeur d'études associe étroitement ses auditeurs à ses travaux, les incite auditeurs à ses travaux, les incite eux-mêmes à produire et avec Léon Fleuriot ce n'était pas un simple vœu. Une certaine bon-homie régnait, une familiarité respectueuse envers un maître qui, pour tous, devenait un ami.

respectueuse envers un maître qui, pour tous, devenait un ami. C'est une chose que ne pourront peut-être pas dire les nécrologes que toutes les revues celtiques ne manqueront pas de publier ; bien que Breton, Fleuriot était un ami fidèle, d'une gentillesse rare dans notre pays de querel-leurs congénitaux. Il pouvait se trouver en désaccord profond avec tel ou tel de ses collègues sur quelque point de philologie, mais la discussion demourait toujours courtoise de son fait. Lorsque nous étions élèves de M. Duval, nous avions pris l'habitude de nous réunir à cinq ou six dans un bistrot voisin de la Sorbonne et d'y giberner librement une heure ou deux, parfois M. Duval lui-même se joignait à nous. Devenu Directeur d'études, Léon Fleuriot maintint cette bonne tradition et les limonadiers du Saint-Jacques nous réservaient chaque vendredi une grande table de l'arrière salle où les débats se prolongeaient dans la bonne humeur. Il y était question de tout; de philologie, bien sûr, mais aussi de problèmes plus politisés, du semouvement breton» en particulier et de la situation de la langue. Il se moquait gentiment de nos tentatives de création de néologismes pour des concepts qu'un homme normal, disait-il, n'u pas l'occasion d'utilier dix fois dans sa vie alors que nous semblions nous foutre d'une receltisation du vocabulaire familier, mais il avait encore moins d'estime pour

les bons apôtres des patois sublocaux toujours prêts à preuer
l'emploi d'emprunts français
alors que des termes bien bretons
étaient encore vivants et il
recommandait fortement de
remettre en honneur la richesse
du moyen-breton, voire du vieuxbreton mais, pour ce dernier,
sans tenter — comme nous
l'avions fait à SADED — d'en
moderniser la structure : en cela
il était tout à fait d'accord avec
Mordrel qui vint quelquefois
l'écouter et tous deux se mirent
bien vite à l'unisson pour tenter
de me convaincre de renoncer à
la néologie de l'emasueg...

Car Fleuriot ne pensait pas qu'un professeur de celtique puisse se détacher de la lutte des peuples celtiques pour leur identité. A ma connaissance, il n'appartint jamais à aucune des factions politico-culturelles qui s'entre-déchirent au sein du sogenannte mouvement beurton, mais jamais la ne sefus d'apporter le conil ne refusa d'apporter le con-cours de sa science et de son autorité morale à ceux qui œu-vraient réellement pour la Bretagne. En cela il faisait penser au grand galloisant que fut Sir Ifor Williams, multipliant les contributions aux associations locales et à leurs bulletins (cf. son nécrologe par M. Bachellery, Etudes Celtiques 11., 486s.). Pour ne parler que de la région parisienne, il donna à plusieurs reprises des conférences à Kérvreizh et à Dugelez Breiz, sachant rendre clair pour un auditeur ignorant presque tout de la philologie ou de l'histoire jusqu'au problème le plus complexe, et répondant avec gentillesse à des questions parfois naïves, voire saugrenues, posées par des auditeurs dont la science n'égalait pas toujours l'enthoussasme...

Il y aurait tant de choses à dire ; il faudrait parler longuement aussi de son travail d'historien des origines bretonnes, de ses traductions de textes, des très nombreux articles publiés dans une dizaine de revues savantes et en particulier les Études Celtiques dont il assumait depuis quelques années la direction du comité de rédaction.

Tel fut l'homme et le savant qui vient de disparaître, brutalement emporté par une crise cardiaque. A tous ceux qui l'ont connu, il laises le souvenir d'un ami trèa cher et d'un maftre serupuleux. ¿le vais bientot prendre ma retraite de l'Université de Rennes, disait àl voici dix jours ; je pourrai enfin travailler en paix, libéré de la paperasserie administratives. Son vœu, hélas, n'a pu se réaliser. Il laisse, déjà bien élaborée, une œuvre importante, dont un dépouillement des cartulaires vieux bretons. Il faut souhaiter qu'un comité de publication fasse éditer tous ces travaux dans les meilleures conditions. C'est un grand vide que nous avons ressenti et qui n'est pas près d'être comblé. Demain, prendra à jamais possession de ses restes la terre bretonne qu'il aimait tant, mais son ombre demeuerea longtemps dans les salles de l'E.H.P.E. où il a su développer tant de vocations et desentiments d'amitié.

Goulven PENNAOD 23. 03. 87

### LA MUSIQUE, AME DU PEUPLE - DE CULTURE

YVES TILLENON (1937)

La Musique, dit Platon, est divine dans son essence, son origine, sa destination

St Augustin l'a dit : «En charmant l'oreille, la musique réveille dans les âmes faibles le zèle et la piété. L'hymne accompagné du chant, est la véritable louange de Dieu et, là où il n'y a pas d'echant, il n'y a pas d'hymne. Quant j'écoute un cantique, les vérités chrétiennes affluent au fond de mon-ceur.» Vérités chrétiennes ou sensibilité païenne ?

St Chrysostome écrit ces belles paroles : « Rien n'élève autant l'âme, rien ne la maintient dans sa noble exaltation, ne la détache de la terre, ne l'affranchit des liens du corps, rien ne la pénètre de l'amour de la sagesse, et ne lui inspire autant de mépris des choses d'échas, qu'un pasume bien chanté en mesure, qu'un cantique bien exécute avec une modulation cadencée. Notre nature se complait tellement aux cantiques et aux hymnes, elle y trouve des délices qui lui sont tellement sympathiques, qu'on ne parvient à calmer les enfants qui pieurent qu'en employant ce moyen. Le chant, dit St Bernard, réjouit l'esprit des fidèles, dissipe l'ennui, siguillonne la paresse et... excite chant, dit St Bernard, réjouit l'esprit des fidèles, dissipe l'ennui, siguillonne la paresse et... excite périus dont la vie est semée. Le chant, d'après St Grégoire de Nazianze, est le prélude de la giore ce leste. Aussi les conciles se préoccupent-ils de réjele le chant et d'assurer l'instruction de ceux qui doivent y prendre part. » Cela pour montrer comment la spiritualité de l'ancienne Europe a continu de vivre sourdement dans l'institution ecclésiastique.

Beaucoup de la religiosité paienne s'est maintenue dans le christianisme médiéval vécu. L'influence des philosophies grecques sur la doctrine des Pères de l'Eglise a, de son côté, aidé au maintien du chant communautaire.

# Olier MORDREL

Le texte qui suit n'a jamais été publié, mais n fait l'objet d'une canférence donnée au Cercle Maksen Wiedig en juillet 1985.

# E

L'histoire de la pensée occidentale, a écrit Gérald Hervé, fut l'accouplement de la fille d'Hélios et du minautoure sémites. J'ajouterai que ce fut et c'est toujous un accouplement turmultueux, dont les fruits sont d'une remarquable instabilité. L'image nèglige en tout cas de faire la différence entre l'esprit qui peut errer et le sang qui ne peut mentir. Dans aucune langue européenne, l'amant n'a dit à sa bien-saimée : «Te voila belle, ma grande amie (...) tes cheveux sont comme le poul d'an troupeau de chèvres, lesquelles on tond, lorsqu'elles sont descendues de la montagne de Galahad. Tes dents sont comme un troupeau de brebu tondues, qui remontent du lavoir et qui sont denve à deux et il n'y en a pas une seule qui manques (Cantique des Cantiques, IV.). Pour moi, l'histoire de la pensée

ques, (V. I).

Pour moi, l'histoire de la pensée occidentale a été celle d'une tension entre différents pôles d'attraction, dont le pôle judéo-

# U PE



Vera Moukhina : La flar de la Révolution, 1922-1923

chrétien a été depuis deux mille ans le plus fort, autour duquel tout s'est joué.

La culture européenne est éclose de cette tension entre l'Hyperborée et la Ville, le Barbare et le Romain, le Nord et le Sud, le «je» et le enous». En faisant entrer en compte l'époque préhistorique, qui a mis en place les plus importants substrats humains, il n'y a pas eu tension, mais mouvements sur l'axe est-ouest; la diffusion de la langue et de la culture celtique au cours du premier millénaire avant notre ère et celle de la langue et de la culture allemandes, en sens contraire des migrations historiques, d'ouest en est, au delà de l'Oder, jusqu'au XVIIIème siècle. Dans notre histoire, le Nord et le

Dans notre histoire, le Nord et le Sud sont deux maçons, qui apportent tour à tour leur pierre à l'édifice commun et se chamail-lent ferme sur la forme à lui donner.

Au septième siècle on pouvait croire que le Sud avait le dessous. L'empire romain avait totalement disparu. Il avait été totalement disparu. Il avait été totalement erepris» par les Barbares, sauf dans la péninsule balkanique. L'Ordre s'était réfugié à Byzance qui, avec le fameux Bélissaire, conquiert l'Italie et la Dalmatie ainsi que le royaume africain des Vandales. A la fin du règne de Justinien l'empire romain, dont la loi s'était étendue jusqu'au Danube et au mur d'Antonin, en Ecusse, est devenu une puissance strictement méditerranéenne. Il possède toutes les côtes de la mer intérieure, sauf la faible portion qui va d'Alicante à Toulon. Il est presque extérieur à l'Europe.

Mais le quadrillage des évéchés a tenu bon. Les Barbares coupent leurs cheveux et s'assoient sur les bancs de l'école. A la Rome anti-que succède la Rome vaticane, puis celle de la Renaissance, enfin hier celle des Faisceaux.

Toujours un grand rôle à jouer. Elle s'est libérée de Byzance, mais reste Thulé, Gibelins contre Guelfes. La Hanse, de Londres à Dantzick, donne la réplique à Génes et à Venise. Le télescope fait la nique à la scholastique. Martin Luther brise le saint édifice. Les Jésuites relèvent le défi, mais pas pour très long-temps. Ils se font expulser. Cependant, à travers le chassé-croisé des influences et des confrontations, la culture européenne prend corps.

péenne prend corps.

De saint Anselme, continué par Abélard comme le tonnerre suit la foudre, jusqu'à Descartes et Hegel, une pensée proprement européenne se constitue au cours d'une épopée intellectuelle à contre-courant, dont Voltaire et Renan sont les pointes de diamant. Elle connaît des à-coups terribles, des retours aux fausses sources avec la Réforme, ou des égarements qui pouvaient hi être fatals, de Lock à Marx, parce qu'ils la rendaient aussi étrangère à son essence que les prédications de Pothin, Martin de Tours ou Colomban d'Erin.

ou Colomban d'Erin.

Qui oserait douter qu'il existe bien une essence de l'Europe ? Sa richesse vient de son art unique de marier les contraires et d'en tirer les étincelles du marteau sur le fer rouge. Elle exclut le monolithisme. Elle s'était révélée à elle-même en Attique, tenant l'Egypte à distance, puis dans les nuées du Nord, traversée des visions des sagas et des chansons de geste, dans l'explosion du romantisme hors des berges du clacissisme, dans la rencontre étrage et au fond inévitable du positivisme et du sentiment religieux, dans le heurt de la plouto-cratie et du fascisme, dans l'embrassement atroce de l'anti-sémilisme et de l'anti-racisme. Elle s'est exprimée dans le développement du capitalisme, quoique W. Sombart ait dit : splus le capitalisme se manifeste sous des formes pures et mieux apparaît le caractère du système qu'il représente, pendant exact de l'esprit jurife. Dans cette optique, on peut aller jusqu'à dire qu'il a

existé un capitalisme non spécu-lateur de notre race, puisque Michelin, Godin, Ford et bien d'autres ont «pensé» leur entre-prise pour le bien de leur person-nel.

prise pour le bien de leur personnel.

On a l'habitude de se représenter que la révolution de 89 et celles qui l'ont suivie, marquent la rupture avec l'Europe traditionnelle.

Mais de quelle Europe s'agit-il ?

La grandeur de la révolution française et de celles qu'elle a engendrées, en 1830, 1648, 1871 et 1917 – sans oublier 1922, la marcià su Roma, et 1933, die Machtübernehmung – n'est elle pas l'esprit héroique de conquête, affamé d'absolu, du géant européen contre ces deux idées contraires à son essence la religion du péché et la monarchie de droit divin ? A d'autres dates de son histoire, des esprits égarés dans la voie de son auto-destruction, de Baheuf à Lénine, ont tenté d'arracher l'homme européen à son destin historique. Deux mille ans après Héractite, une suite de chevaliters de l'esprit, défiant toutes les roideurs dogmatiques, ont ramené la pensée européenne à son authenticité. Ils ne lui ont pas conféré l'unité formelle, c'eût été sa négation. Mais ils l'ont libérée de ses entraves et de ses travestissements. L'Europe s'est recomue en eux. Nous la voyons enfin pour ce qu'elle est et non pour ce qu'elle a cru parfois être.

L'Europe est marquée du sceau de l'esprit de conquête. Cet esprit a été présent ailleurs (les Mongols, les Ottomans, les Arabes...), mais sous la forme d'une explosion historique éphémère. Chez les Européens, cette force est consubstancielle : conquêtes celtiques, épopés coloniales, nationalismes fratricides, folles ambittons de tout soumettre! Dans le système où nous vivons, cet esprit étincelle dans la chronique du capitalisme expansioniste, dans celle de l'internationalisme qui est une autre tentative de conquête. Mais il a perdu ses racines et sa houssole. Pourtant n'est-il pas en train de réappa-

raître avec une nouvelle jeune.
dans la recherche tous azimut
et la création d'entrepris
comme on n'en a jamais vu

comme on n'en a jamais vu ?

Quels quesoient leurs passeporta, les hommes qui viennent d'Europe sont identifiés partout comme Européens. J'ai eu un jour pour compagnon dans la jungle de la métropolis américaine, un Polonais. Je le sentais comme un epaya». Sous cet angle on découvre que les mots eculture française, allemande ou italienne» sont gratuits et trompeurs. Les grands courants de culture, depuis trois mille ans et plus, ont traversé l'Europe de bout en bout, malgré les obstacles linguistiques, géographiques ou politiques. Seule la steppe les a arrêtés. Chaque pays les a interprétés à sa manière. Il y a un renacimiente anglais et un barocco allemand. Les mêmes colonnes soutiennent les mêmes frontons à Paris, à Vienne, à Londres et à Madrid. Les mêmes familles ses sont partagé les trônes de la Vistule à la Tamise. La même démocratie sans visage réunit aujourd'hui les mêmes pantins autour d'un tapis vert, qu'ils viennent du nord ou du midi. Elle est impressionnante l'unité de l'Europe de la partitocratie, des HLM et des multinationales. Une sorte d'unité par le vide, superposée, en l'Ignorant, à l'unité profonde et concrete des ethnies, des histoires, des cultures et des intérêts stratégiques continentaux.

Car, malgré ses innombrables variétés et contradictions.

continentaux.

Car, malgré ses innombrables variétés et contradictions internes, la culture européenne possède un contoursgénéral, des traits saillants permanents et une sorte de climat intellectuel qui, par confrontation avec des cultures exotiques, proclament son unité constitutionnelle. Tout au cours de l'ère impérialiste, pendant deux siècles, on était trop préoccupé d'accentuer les conflits et les malentendus, pour en prendre conscience. On s'extasiait, de ce coté-ci du Rhin, sur la perfection de la culture cfrançaises, de l'autre on proclamait la supériosité de la culture «allemande»,



el-Turope est murquée du seem de l'esprit de conquêtes... Cet esprit, qui sous-tend toute son listoire, ne moure plu sejont fini à l'anvertir que dans le sport (ci-desses l'. Veleckoore, els austris el licenture étendique ou secunifyere, evelu terraine concédés as dynamique européen. Suis le plus delle séculies est l'étype à nous : la reconquête du terrain politique, public à multiput de soire destin histories.

comme il au-delà des poteaux de fonte des frontières nationales, s'étendaient d'inquiettants espaces incultes. Pour les Anglais. La sentives commençaient à Calais. Dans les Etats fortement centralisés comme la France, la culture était un fin hecuvage qui ne se distillait qu'à Paris (cela a-t-il beaucoup changé?). On commence à se dégager de ces errements. On veut définir la culture européenne. On dit qu'elle est edynamismes, crecherche inquitet sou equête de l'absolus. Cela est sans doute vrai, mais reste vague. Se contenter comme certains de la définir par opposition pure et simple au judéo-christianisme est dangereux. L'église ne s'est établie qu'en incorporant dans son rituel, son calendrier et ses discours une grande partie de l'héritage paien. La fin du christianisme en tant que religion dogmatique et encadrement social neet pas nécessairement la fin des troyances et des comportements ancestraux qu'elle véhicule. On le voit par l'attachement que nos contemporans continuent à manifester a l'égard des cérémonies catholiques marquant les rites de passage : naissance, puberté,

mariage, décès, anniversaires, les cycles temporels. Leur abandon par certaines sectes protestantes a créé un vide qui durcit l'âme.

a créé un vide qui dureit l'âme. Il n'est pas justifié non plus de voir dans l'eschatologie judaïque la source de tous nos fantasmes. L'idée de l'unité humaine a été caressée par les Stoiciens. Faire la part de ce qui est à nous et de ce qui est à l'Eglise dans le millénarisme, dans les croisades, dans la persécution des protestants est difficile, sinon impossible. Par contre, la notion si exaltée aujourd'hui de «fiberté» se laisse plus facilement analyser. Nous aimons le mot quand il est crié par l'esclave voulant s'arracher à la servitude. Nous le récusons quand il exprime l'aspiration à s'affranchir des régles de la communauté : suspectes sont les lèvres qui le prononcent. «Egalité» est aussi une arme à deux tranchants. Traditionnelle, elle affirme l'égale noblesse des hommes d'un même sang ; étrangère et nocive, elle prétend placer toutes les fonctions sociales au même niveau.

niveau. Les Européens ont toujours révé de paradis terrestre, depuis La Cité du Soleil de Campanella au XVIème, jusqu'au Voyage en Learis d'Etienne Cabet au Xième. C'est une vision de spluss et non de emoinas. C'est l'amour et non pas la haine. La démarche qui d'abord et avant tout, condamne, détruit, extermine, avec une passion qui confine à la volupté, n'exprime pas l'idéal indo-européen de perfection. Elle nous est étrangère. Il est curieux de voir à quel point l'esprit européen reste fidèle à lui-même. Le système solaire, démontré par Copernic en 1543, exposé de nouveau avec de nouvelles preuparent par l'Inquisition en 1633 — avait été découvert par Samos, quatorze siècles plus tôt, ainsi que le consigne Archimède dans son Arénaire.

Ar wirionez a-enep ar bed ! La vérité jetée à la face du monde, était la devise des druides.

Mon propos n'est pas, avant d'entamer la seconde partie de mon sujet, de commencer par une définition de la culture. Je récuse le mot parce qu'il appartient au système de pensée égalitariste. LA Culture, avec un grand C, est la même balançoire — à la sauce Jack Lang — que LA Civilisation ou LA Conseience Universelle. Il y a culture et culture, comme il y a civilisation et civilisation.

Dans l'usage commun, aculture a le sens d'instruction poussée et d'ornement de l'esprit. Pourtant un Français cultivés et un autre qui ne l'est pas relèvent l'un et l'autre de la sculture français». Le mot a donc différents sens. L'un d'eux

Dans l'ussige commun, scultures a le sens d'instruction pousée et d'ornement de l'esprit. Pourtant un Français ecultivés et un autre qui ne l'est pas relèvent l'un et l'autre de la sculture française. Le mot a donc différents sens. L'un d'eux pourrait être, sur le plan ethnosociologique où nous nous plaçons, un système de penser, en référence à une échelle de vie qui en découle. Les cultures es sont cotoyées sans jamais obéir au même rythme. Quand elles ne se sont pas superbement ignorées, elles ont cherché à se

I— Le niveau patoisant, qui avait sa propre vie de l'esprit. Rabelais, puis Perrault s'en étaient parfois inspirés. Mais, par le canal de la langue littéraire, il était sous l'influence permanente des modes de la ville et subissait une assimilation progressive. Par contre, dans les pays de langue particulière, et à plus forte raison de langue soriginelles (Uhraprache) comme le breton, le basque, l'italien (corse), le haut-allemand (alsacien), le bas-allemand (flamand), ce niveau populaire n'avait à peu près aucun contact, en dehors de rares collèges, avec la vie «française» des manoirs et presbytères. Ils vivaient leur culture propre, en osmose avec d'autres zones culturelles. Mais la communication existait : les services religieux, les conversations avec le notaire ou le médecin, le marché se faissaint en breton, en platt (Moselle), en catalan ou en béarnais, et la classe moyenne, bilingue, participait aux deux cultures.

Le niveau rural véhiculait des traditions indo-européennes, qui nous caractérisent comme peuple depuis 5.000 ans, pleines de sens et de vie éternelle. Ce que nous en savons aujourd'hui, gráce aux recueils du siecle dernier et aux collectes menées scientifiquement au XX-eme, éclaire et confirme les conclusions des savants historiens des origines euronéennes.

2- Le niveau de la classe dominante (noblesse et bourgeoisie) était le champ d'application de la culture «française» par excellence, et le domaine naturel des gens de lettres.

3— Le niveau spirituel était du domaine exclusif de l'Eglise romaine, les croyances non chrétiennes étant assimilées à la sorcellerie. L'Eglise, appréciée pour le soutien qu'elle accordait à l'ordre établi, ne tolérait en outre ni l'athésime ni la liberté de penser. Elle entretenait une culture pieuse d'édification, dont certains morceaux comme les Pensées de Pascal ou les Sermous

de Bossuet, sont entrés dans la littérature nationale. Cette culture avait aussi un aspect populaire, caractérisé par un grand usage des images.

Il en allait autrement dans les pays — les Allemagnes, l'Italie centrale, la Castille et ses extensions, l'Halande (jusqu'au XVIeme siècle) — où la langue écrite n'était que l'expression fittéraire de la langue parlée à son plus bas niveau. Le cas de l'Angleterre est à mettre à part. Avant le treizième siècle, l'anglais était un petit-nègre, dont se servait l'aristocratie francophone pour communiquer avec la population saxonne. Les mots français, phonétiquement estropiés, se grefferent sur une armature germanique très simplifiée, une sorte de chasics asxon. Cette langue intermédiaire s'est polie, unifiée à l'usage et finalement a été dotée d'une orthographe, composite comme elle-même, pour diffuser les Saintes Ecritures. L'anglais ne porte pas d'autre message que celui de la Bible. Jusqu'à Théodore Herzl, il fut tel le yiddisch, un nouvel hébreu. L'Angletere n'a pas conservé une culture ethnique traditionnelle, comme les pays celtiques, qui lui ont résisté, à l'ouest et au nord. L'anglais ne connait pas les heurts des traditions intellectuelles. Il établit un seul courant, puissant a gent d'unification sociale. Les miveaux culturels sont là très distants les uns des la société la voix du sang est anglo-normande et la conscience biblique. La langue littéraire, qui prend des mots partoit où elle nrouve, affiche un dictionnaire de 400.000 entrées, tandis que le paysant actiurne, au KYAème siècle, avant que l'école n'art été ouverte au village, parlait avec 300 mots.

L'Irlande d'avant l'assimilation offrait un spectacle contrasté. La culture gaélique était riche et les paysans érudits qui marchaient pieds mus, usaient

d'un vocabulaire de 6.000 mots. Dans les deux cas, si dissemblables, l'homogénéité culturelle dela nation était assurée.

Aujourd'hui le schéma fonctionnel de la société indo-européenne
a été profondément modifié par
l'accès au pouvoir total d'une
classe marchande, qui n'existait
pas-auxtemps pastoraux de nos
origines. D'un autre côté, la
profusion des biens matériels,
encouragée par la doctrine égalitaire prédominante, a complètement fait disparaître ce qui fut
toujours dans les sociétés anciennes une classe de parias (esclaves,
serfs, prolétaires), si bien que des
niveaux de culture nouveaux se
sont établis. D'où le schéma
suivant :

In Le niveau populaire

Il a atteint matériellement celui
de l'ancienne bourgeoisie (exception faite de l'amplitude du
logement). Mais il ne s'est pas
assimilé son idiosyncrasie, bien
décrite par Balzac. Les parents
ont conservé quelques habitudes
de pensée du temps «des luttes»
et récitent ce qu'ils ont entendu
à la télé. Les enfants, qui n'ont
requ d'eux rien de valable, se
sont créé un monde à part,
éminemment changeant et
défiant toute description
d'ensemble.

Dans les minorités nationales ou linguistiques, la transmission orale qui avait lieu traditionnellement à la veillée, a complètement disparu. Les parents se sont mis à l'école du français de la radio et du petit écran, qui ont parfois réussi, là où l'école avait échoué, à faire changer de langue usuelle des gens qui jusqu'à maintenant n'avaient jamais entre eux. Ils ont cessé de parler la langue ancestrale à leurs enfants, avec le résultat accablant d'en faire des instables et des étrangers dans leur proper pays.

2— Le niveau «cadres» Le développement de l'industrie et en général du phénomene



est devenu ering ublier su force d'or et radical : dans un

corganisations dues note conditioned to the condition of miste, le comptable, l'éditeur, le médecin, le spécialiste de n'importe quoi ont été confinés dans leurs spécialisations, où de plus en plus l'ordinateur est roi. Il y a encore du temps pour les sports d'hiver ou la planche à voille, mais surtout pas pour édargir ses horizons, encore moins pour penser. L'effort culturel se limite à commenter le feuilleton-télé ou à quelque hobby, du jeu de cartes à la collection de timbres. Le «cadre», au volant de sa voiture, n'a pas de soucis métaphysiques.

3— Le niveau dirigeants
II est composé par la haute
hourgeoisse financière (la bourgeoisse intellectuelle a pour seules soupapes d'échappement
l'université et l'intelligentsia), et
les faiscurs d'argent qui se sont
clevés au pinacle par eux-mêmes.
La culture y est indésirable, car
nous cultions la dans le domaine
de la mode et le règne de l'argent
roi. La direction spirituelle a pû

che hoise sit désormais clair et radios); dout de litheret.

Étre autrefois opprimante. Elle ne l'est plus parce qu'elle n'existe plus. Un certain nombre de prépus Un certain nombre de prépus de la contappliqués indistinctement aux affaires de famille et aux affaires des Etats. Les prêtres sont devenus des délégués syndicats inexistants et les Grandes Consciences sont les employées de sociétés qui les paient, au discours ou à la ligne. Nous vivons dans la béatitude, aussi résignée qu'hébétée, made in U.S.A. Les savant se sont jetés dans une recherche frénétique de splus» pour le cplus», sans se soucier de justifications. De l'essence de l'Europe il ne reste plus que le dynamisme brut, dont les symboles sont Bernard Hinault et Bernard Tapie. La plus importante des trois fonctions a été résorbée.

Une caractéristique des nouveaux mythes qui maintiennent la machine sociale en mouvement est de n'être propres à aucun viveau social. Tout un chacun veut une vie sans problèmes, s'intéresse à la navette spatiale, pleure sur le Tiers-monde et joue au loto. C'est à peine si l'on commence à se rendre compte que la vie sans problème est ennuyeuse et que le climatiscur

ne déverse pas des ondes de bonheur. Le réel — notamment sous la forme du chômage, du racisme et de la délinquance — crève la bulle des utopies de rigueur.

Cependant quelques uns pensent que le métier de faiseur d'argent n'est pas de diriger la société et que les satisfactions qui ne s'achètent pas comme une marchandise sont les seules qui vaillent la peine de vivre. La tâche qui les attend est énorme. Mais la bienheureuse marginalisation à laquelle ils sont réduits a aussi l'effet positif de les préserver de la contamination de la lâcheté. Avant tout, elle les rend disponibles pour réunir les armes de leur combat. Quant à moi, je trouve mes munitions dans la fréquentation suivie des anciens Celtes. Nous savons très bien, grâce aux récits irlandais et brittoniques, comment ils vivaient, de quel type était leur société et quelles valeurs ils plaçaient au-dessus de tout. Leur modèle de démocratie aristocratique, dont le but était de produire des hommes bien faits, de caractère trempé, de cœur généreux et d'esprit exercé me séduit pleinement. Je crois littéralement transposable au monde moderne

supplanter. L'idée que deux, trois ou une demi-douzaine d'entre elles puissent co-exister dans un méme lieu et s'enrichir mutuellement est grotesque, quoiqu'elle soit divulguée à grands sons de trompe par les gouvernements et l'ensemble des églises.

L'histoire est riche en exemples de leur intolérance réciproque, depuis les révoltes de Carthage et de Judée contre l'Evangile, jusqu'au massacre des pafens à Paris. N'est-ce pas Mgr. Ramora, le fameux évêque brésilien marxissant, qui disait récemment que le bilan de deux mille ans de christianisme était une catastrophe ? Cloisonnées dans l'espace, les cultures évoluent dans le temps. Il est classique d'opposer en Grèce la culture présocratique et à la culture hellénistique ; en France, la culture des monastères et des cathérales à celle de la Renaissance. Quel lien est discernable entre la culture classique et le romantisme ? Qu'ont de commun le bouillonnement anarchique du XIXeme sècle et le plat conformisme de l'Hexagone actuel à la sous-culture du gadget devenue mondiale ?

Ce n'est pas tout. Il est une caractéristique des cultures qui, jusqu'à Georges Dumézil, a en général échappé aux Français, c'est leur pluralité sociale. Non point qu'ils l'ignorassent, mais ils se refusaient à en tenir compte. Les trois fonctions sociales des Indo-Européens (industrie, guerre, religion) ont des niveaux culturels différents qui suivant le cas, s'harmonisent ou se méconnaissent, évoluent parallèlement ou dans des directions divergentes. Il en a toujoure été ainsi à toutes les époques parmi leurs descendants. La complexité des situations qui se créent est telle, qu'il est sans doute impossible d'en dégager une atructure commune pour l'intégrer à un logiciel. commune logiciel.



de Serge Rojinski et Yann-Ber Til

Olier Mordrel peut dormir en paix. Il a mé des étincelles. Feux de paille, cendres et tisons, incendie ui soudain renaît et illumine la vieille Cel-

Jean MABIRE

En France, deux cas généraux se présentent. D'une part le domaine royal d'oil, où les parlers populaires sont à la base de celui des cours (de France, de Bourgogne, puis de Versailles) et d'autre part le domaine royal d'oc, amis que les provinces extrangères», où le parler populaire est une langue différente du français. Le français de Paris fut, à partir du XIVème siècle, la langue littéraire naturelle des différents patois d'oil. Mais la parenté linguistique était le seul véritable lien entre le monde rural et les classes supérieures. La culture de la cour et des châteaux n'était pas la même que celle des chaumières et des ateliers du Vermandois ou du Gâtinais. Le peuple véhiculait une tradition gallo-romaine dont le fond gaulos était bien présent, tandis que la classe instruite, surtout depuis le XVème, avait adopté des mythes et des modes

Jean MABIRU
httéraires étrangers, antiques,
italiens, espagnols, mais uniquement méditerranéens, qui
faisaient d'elle vis-à-vis des
campagnes une sorte de classe
cocupante». De là le mépris
traditionnel du evillotins pour le
scul-terreux, si particulier à la
France, et la haine des Malherbe
et des Vaugelas pour les capatiois
dits immanquablement «grossiers». De là l'hostilité, allant
jusqu'à la révolte, des paysans
contre les chors-venus». Les
personnages de Molière définissent de façon très vive la personnahité culturelle des trois niveaux
sociaux : les gens de la campagne,
les bourgeois et les nobles.
Nul doute que si les conventions
l'y avaient autorisé, il n'elt aussi
dépeint sans pitié les gens
d'Eglise.

En somme, l'angierse

En somme, l'ancienne France présentait les niveaux culturels suivants :

teur idéal de beauté, de vérité et de fidélité, ainsi que leur rêve fou d'une société de sur-hommes.

Je ne sais pas si les anciens Germains ont grand chose à nous apprendre. Beaucoup de leura vertus sont passées dans la grande tradition française. Par contre, les sagas me laissent de marbre. J'avoue même que je n'aime pas le souvenir d'un Clovis qui parvenait à ses fins par l'assassunat de ses proches, ni celui de Charles, enostre empérère magnes, qui fit la voie du christianisme avec l'épéc. Il y a plus tentant à picorer dans les souvenirs de leurs descendants à nuque rase.

Les Slaves ? Ils sont importants et nous devons compter avec eux. Mais leur antiquité indo-curopéenne est mal connue. Il est difficile de retrouver nos repères dans ce monde pénétré séculairement d'influences touraNotre tâche sera de restaurer la fonction spirituelle. Nous y sommes déjà profondément engagés. Le monde est ce qu'il est et il faut un «écolo» pour imaginer un retour à la traction hypomobile et aux cataplasmes de farine de moutarde. Nous assumons l'univers de la technologie, mais nous pouvons le doter du couronnement qui lui manque. Dotée d'un pilote qui a étudié sa route et tient son cap, la culture européenne comaîtra une seconde renaissance. Nous pouvons nous en représenter les niveaux :

1-Le niveau supérieur Celui des initiés, seuls capables d'orienter l'effort collectif dans la direction du dépassement de soi, parce que seuls ils ont à la fois Connaissance et Conscience. fois Connaissance et Conscience. Ils formeront une société de pensée, partout présente. Comme autrefois dans le collège des druides, il faudra avoir fait ses preuves pour y entrer.

2- Le niveau moyen
Celui des organisateurs et des
metteurs en œuvre. Les gens de
finance y trouveront naturellement leur place. Chaque catégorie recevra la lumière dont elle
a hesoin pour développer ses
facultés et se rapprocher du
modèle humain qu'elle se sera
donné.

3- Le niveau des exécutants 3- Le niveau des exécutants Ceux-ci seront formés par notre école et par nos médias, comme ils le sont actuellement par les mêmes instruments, au service des idéologies que nous savons. Les exécutants ne sont pas «origine», ils sont «résultat».

Pour faire le tableau de la culture de demain, il faudrait la voyance d'un Spengler, la véhémence d'un Nietzsche, le lyrisme d'un Miche-let. Qu'il nous suffise d'en prépa-cre les voies.

Olier MORDREL

Oller Mardeel et Goulum Pennaod, Kerureizh 1985.



## LA FRANCISATION DU PORHOET

Limites de la langue et du peuplement bretons

Ph. JOUET

### I. OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Chacun connaît la division traditionnelle entre la «Basse-Bretagne» celtophone et la «Haute-Bretagne» romane. Elle est attestée dès le Moyen-Age, sans que l'existence de deux «lieutenances» royales du Duché serve à établir une limite linguistique précise portant leurs noms. La partition des langues représente ainsi un fait irréfutable de notre histoire culturelle. Toutefois, on ne possède guére d'éléments déterminants pour expliquer le «recul» du breton vers l'Ouest. Certes, on a depuis longtemps mis en évidence les traces toponymiques de la présence bretonne dans les régions de Rennes et de Nantes (1), mais on s'est habitué trop facilement, en dépit des autres recherches de son auteur, à considérer la «ligne Loth» (2) comme le point de départ d'un repli progressif qui, en cinq ou six siècles, devait ramener l'aire bretonnante aux proportions modestes qu'on lui connaît aujourd'hui.

Sur le processus lui-même, on n'a que des données confuses. On a invoqué les Normands, mais leur domination fut assez brève et se fit d'ailleurs avec l'accord de certains chefs bretons. Quoi qu'il en soit, on s'est très tôt douté que la situation linguistique avait varié selon les lieux et les époques. F Gourvil pouvait écrire en 1952 : «On est fondé à croire que ce retrait n'eut point partout un caractère précipité, ne s'accomplit pas au cours d'une même génération, simultanement dans tous les endroits où, à défaut de l'avoir fait sur le plan ethnique, le breton avait prédominé politiquement, pendant un à deux siècles, et où les traces de son séjour sont encore nettement imprimées. On peut aussi constater, en s'appuyant à la fois sur l'anthroponymie et la toponymie (...) que les gains du français dans la zone intermédiaire durent s'effectuer non point à la suite d'une poussée plus ou moins rapide d'est en ouest, mais par l'intérieur, et sansiblement de la même façon que de nos jours (3).

On a pu préciser quelques étapes de cet «effondrement» progressif, sans jamais obtenir de résultat d'ensemble. Le récent ouvrage du Pr. L.Fleurioi Les Origines de la Bretagne a fait le point en ce qui concerne les enclaves romanes et celtiques au début de l'Etat breton (4), mais tracer les «limites linguistiques» du Moyen-Age breton reste une entreprise hasardeuse.

On peut a priori admettre que le français a bénéficié d'une certaine supériorité comme langue de civilisation, passé le Xle siècle, mais le breton conserve un prestige considérable dans toutes les classes de la société jusqu'au début du XVIIe s. (5). La conquête des nœuds de communication par le roman a bien sûr haté la disparition du breton, mais là encore la prudence s'impose. On ne peut la francisation de Redon a entraine celle de tout le bassin de l'Oust pour des raisons «économico-géographiques», en faisant abstraction de tous les autres facteurs, politiques, juridiques, qui modelaient le paysage humain au Moyen-Age. Cela dit, il semble que l'un des principaux facteurs, sinon le facteur essentiel, de la romanisation fut la densité du peuplement hecton. La toponymine est parlante, et l'on a pu justement opposer une exone bretonne pures et une exone bretonne mixte», la première représentant le territoire initial des Brittons de Maximus (territoire des Ossismili et des Veneti), la seconde l'agrandissement du aux conquêtes, notamment après 840 (6).

# II REDEFINITION DES LIMITES ADMISES

a) Il convient avant tout de définir la «zone mixte». Elle est limitée à l'Ouest par le breton. A l'Est, on ne peut tracer de frontière, et la «ligne Loth» elle-même, parce qu'elle matérialise trop nettement use frontière ethnique très mouvante, ne répond plus aux exigences de la description. Elle est une indication parmi d'autres, qui ne se recoupent pas toutes. C'est avec raison qu'on ne l'a pas tracée sur la carte linguistique la plus récente proposée au grand public (7). Elle y a été remplacée par une zone en grisé représentant la «zone limite des noms en -oc, kili, kran-, lis-, les-, coer-, qui atteint Rennes et Nord/Erdre (cf carte 2).

Une autre indication est fournie par la densité des noms en Ker- et en Loc- bien marquée par F. Goursil dans son livre en 1952. A l'Ouest d'une ligne Dol-Evran-Maure-St Nazaire, ces toponymes prouvent l'existence de groupes bretonnants aux Xe et Xle siècles, plus tard encore dans certaines régions. Cette éligne des Kers-, qui suit les limites de l'évéché de Rennes au Nord pour s'en écarter vers l'Ouest en descendant vers Redon, détermine donc une «aire de persistance du bretons du Xle au XIVe siècle, qu'il reste à nuancer par des enquêtes locales. F. Gourvil a donné quelques autres précisions sur lesquelles il faudra revenir : à Taupont (Morb.), Plumaugat (C-D-N), Augan, Fougeray (Morb.), le français aurait prédominé dès les XIIe-XIIIe siècles (8).

Puisque notre propos porte sur la Bretagne centrale au Moyen-Age, plus particulièrement à partir du XIIe siècle, nous considérerons, d'une façon peut-être arbitraire, que cette limite orientale des Ker correspond à peu prês à celle du territoire «mixte» passé le XIIe siècle, Les enclaves bretonnes dans le Rennais, le Nantais, le Retzois, voire le Tiffauges, ne sont, passée cette date, que des subsistances.

b) A l'Ouest, la situation n'est nas très claire non plus (9). Où commence au XIVe siècle le «territoire bretonnant» ? La carte de 1618 de l'Histoire de Bretagne de d'Argentré est trop récente, et de plus elle sit imprécise. D'autres cartes ultérieures ne sont guère plus éclairantes. La première délimitation fiable du pays breton est due à l'enquéteur officiel Coquebert de Montbret. Avant, tout n'est qu'approximation. Menée en 1806 cette enquête définit un territoire qui restera valable pour fout le NIVE siècle. L'enquête de 1878 menée par Sébillot a, nous semble-t-il, entériné un peu trop vite le triomphe du français. La «Basse-Bretagne» du siècle dernier déborde notablement au SE et au Centre la eligne Sébillot», qui n'est qu'une étage secondaire. Les enquêtes Sébillot et Dauzat masquent ainsi une réalité pluriséculaire, et il est regrettable qu'elles aient eu une telle valeur norma-tive pour les cartographes et les vulgarisateurs.

Ainsi, il est sûr qu'il restait des bretonnants âgés à Larré en 1870, que le breton de Bourg-de-Batz a mis du temps à disparaître des mémoires. Dans son ouvrage sur Ouestembert (1958), Bleiguen rapporte que la langue bretonne est encore utilisée dans deux communes du canton de Questembert, lest wraisembable qu'elle l'était au chef-lieu lui-même il y a au moins deux siècles. Sur la ligne de partage des deux langues, Questembert occupe une position à peu près analogue à celle de Muzillac, Or, on assure qu'en 1870, les sermons se faisaient encore en breton dans l'église de Bourgpeul (11).

Cela explique la carte fournie par P. Langlois dans son tivre sur le Diocèse de Vannes (12), qui relève quelques variations (cf notre carte 1). CARTEI 2- GUELTAS limte au début du XIXe siècle 3- CRÉDIN souther d'après JULIUN 4 REGUINY S-RADENAC 6-BULEON 10 7- MOREAC 8- BIGNAN 9- PLAUDREN 11-PLUMBLEC 12-LARRÉ 13-QUESTEMBERT 14-NOYAL 15-MUZILLAC 16-ARZAL 17- TREFFLEAN

Dans un exposé fait au Congrès de l'Association Bretonne de 1848, Mr Audren de Kerdrel et les assistants s'accordèrent sur une limite fort voisine de la cligne Sebillot» et de la limite donnée par Mahè en 1825 dans ses Antiquités du Morbiban (13). On peut donc croire que la francisation des bourgs du Se S'est fait en cours du XIXe siècle. Toutefois, des investigations plus poussées auraient certainement montré une plus grande résistance dans les campagnes. (14).

c) Le territoire «mixte» s'étend donc entre la «ligne des ker-», imprécise mais suffisamment marquée, et la «ligne Coquebert de Montbret», précise et vraisemblablement fixée de longue date.

La carte 2 donne quelques repères utiles et complète cette petite introduction



### III UNE HYPOTHESE : LA FRANCISATION ADMINISTRATIVE

### A- L'HISTOIRE

Il est bien connu que passée la phase impérialiste de l'Etat breton, après le Xe siècle, le fran devint sa langue administrative, ce qui ne signifie nullement une régression sociale de gra ampleur touchant le breton. Nombreuses sont les nations médèvales qui ont adopté une langue ministrative de grande diffusion sans pour autant voir s'affaiblir le poids de leurs idiomes nations

Si Pon admet -comme tout l'indique- l'existence d'une vaste «zone centrale» où breton et roman étaient en contact, on constate d'abord qu'elle correspond assez exactement au vaste territoire du Porhoët. En laissant hors de notre étude les régions du Penthièvre, du Poudouvre et du Pays de Dol, nous allons maintenant suivre dans ses grandes lignes l'évolution du Porhoët médiéval, en nous demandant quelle put être l'incidence de cette évolution sur la progression du «roman» en Bretagne Centrale.

### a) Une terre à défricher

A l'origine Poutrocoet (trans sylvam, pays au-delà des bois) est le nom donné à un vaste territoire qui s'étend au Xe siècle «depuis Guichen et Montfort jusqu'aux environs de Rostrenen et, du Nord au Sud sur une largeux d'une douzaine de lieues (vers l'ouest) entre Corlai et Camors et même d'une quinzaine vers l'Est...» (1). Il s'étend à l'Est de Minia-sous-Bécherel à Saint Ganton (2). Point de centres urbains, mais un tetrain voué à l'action des moines des abbayes de Redon et de Penpont, Les Preuves de Dom Morice montrent l'organisation du territoire par les Bretons. Voici par exemple un passage relatif à l'abbaye de Redon (s. 3. 31): «Actum est hoc in Poutrecoet in condità Algam anno xx. Imperii Hodowici. (...) Regnante Nominoe in Britannia; Ermor Episcopus Mactiern in plebe Giliacs, pour acquérir des terres : «rantonnam a vertice montis usque ad fluvium Ult, & Ran-Retvallon usque ad oram supradicti fluminis sicut rivus currit per circuitum nomine Loudoc. Roidoc

Atbas tesis - Vurtaliou major t. Sidol Mactiern, t.Vurgost Mactiern, t.Diles Mactiern .t. tempore Hodowiel Imperat. Rivalt nunc Mactiern. Ermor Episcopus in pago Pordcoët.» (col.271). Il semble done que le Poutrecoët soit conquis graduellement par les moines-colons à partir des régions limitrophes des récebrés de Rennes et de Nantes (Redon, en Porhoët, est une abbaye frontière, elle marque une arancée des Bretons aux marches du pays gallo-franc).

Dès l'origine, l'Est du l'Orhoét est plus peuplé que l'Ouest (3), paraît plus ouvert aux influences romanes. Auss le flottement consécutif à la mort de Salomon en 874 pour l'attribution du l'Outrecoet à Gurran (su Nord) ou à l'Askweten (au Sud) ne dure-t-il que peu de temps : c'est le comte de Rennes qui l'emporte, étendant son influence jusqu'à l'actuelle Cornouaille orientale, conformément semble-t-il à une vieille tradition. Les conséquences de cette situation sont importantes et se font bien vite sentir dans l'organisation interne du grand fief.

### b) Structuration et divisions

Le «royaume de Porhoët» (4) est divisé en trois seigneuries par le Comte de Rennes : Gaël, Lohéac, et Malestroit. Du Halgouët (5) fait remonter celle de Gael ca. XIe s. (comprenant sans doute à Porigine Bréal et Maure, Gaël, Montfort, Montauban, Brécilien), celle de Lohéac avant 1008, Malestroit à 1119. Le comte lui-même se réserve le beau domaine de Ploërmel, au cœur du pays, en position stratégique dominante.

Poussé par la nécessité d'exploiter au mieux un terrain bordé au Nord par le Penthièvre et au Sud par la maison de Vannes, il confie en 1008 toute la moitié ouest du Porhoët au cadet de la maison de Rennes Guéthenoc (nom breton), dont le fils Josselin (nom franc) est à l'origine du nom de Kastel-losilin, le Chastin-Josselin.

Désormais existe une bipartition du domaine qui va se perpétuer dans le Duché à travers les crises de succession et les guerres.

### c) La croisée des évêques

Quels étaient les rapports du Poutrocoët et des évêchés de Bretagne, tant d'origine gallo-romaine que brittonique ? Vannes et Aleth, dès l'origine, se taillent une part importante du territoire intérieur : il faut l'organiser, poursuivre l'œuvre de mise-en-forme administrative si bien réussie dans les zones à fort peuplement breton. Le Porhoét aura ses Pioux, ses Pres, ses Lan, pour lesquels les religieux ne retiendront que les noms des saints nationaux des Brittons. Peut-être faut-îl également achever la christianisation. A l'occasion, on peut se réfugier à l'abri des grandes forêts, s'y retiren solitaire. Ces forêts et les lignes du relief ont joué un rôle dans le tracé des évéchés qui découpent l'ancien territoire des Coriosolites. On remarque l'avancée remarquable du Siège d'Aleth, dont le roprésentant est dit episcopus in Pourtocoet, et qui comprend un archidiacomé de Porhoét, divisé en quatre doyennés : Lanouée (ultérieurement à la Vicomté de Porhoét) Monifort, Beignon, Lohéac. Vannes possède aussi un doyenné de Porhoét, comprise entre l'Oust, le Blavet, la Claie et Loch. Saint-Brieue pousse une pointe importante jusqu'au pays de La Chèze, qu'il coupe ainsi de l'ensemble y annes/Aleth, axé sur l'Oust et la ligne Ploërmel-Joselin (6). En regardant notre carte 3, dressée d'après du Halgouët, on remarque la persistance d'une limité épiscopale sur la Vilaine, à l'Est de laquelle le roman a du prédominer três tôt (Xe-XIe s.) et l'étrécissement progressif de la «transylvanie» d'origine (le comté de Vannes franchit les landes de Lanavux). On peut difficilement imputer la francisation de la «zone centrale» au découpage épiscopal. D'ailleurs, avant le XIe s., le démembrements

La partition entre l'Ouest et l'Est du Porhoët se confirme quand en 1120 Geoffroy let donne à son frère Alain presque tout le Porhoët «à l'ouest de l'Oust, et une partie à l'est, entre Oust et Gaef, Ploèmet et Malestroits. L'acte célèbre sous le nant d'« Assise au Comte Geoffroy», Duc de Bretagne, datant de 1185, Sabore une érie de règles relatives aux successions et aux alliances ; s'y trouvent mentionnés Eudon, Vicomte de Porhoët et Alain de Rohan (7). Dans son étude de l'Assise, M.Planiol indique que dans la région centrale, elaura progrès (des Ducs de Bretagne) furent arrêtés par la puissante famille de Porhoët et de Rohan» (8).

En 1231, à la mort d'Eudon III de Porhoët, commence une période de partages. Josselin, Mohon et Lanouée reviennent par mariage à Geoffroy de Fougéres, et ne reviendront qu'ultérieurement aux Rohan, par mariage avec les Clisson. La deuxième héritière, Aliénor, «la Dame de la Chèze», épouse Alain V de Rohan et lui apporte la Chèze et la Trinité. Aliénor a le droit de lever la taille, ce qui révéle son importance sociale. Tous ces partages font intervenir des seigneurs de diverses origines et compliquent à l'envi le réseau des alliances et des prétentions (9). En 1370 le Duc lui-même

s'oppose aux Penthièvre et à Clisson qui a acquis la Châtellenie de Josselin, et l'affaire prend un to de grande ăpreté : «un autre guet-apens fut commis contre Clisson, à Paris cette fois, en 1392, tent tive d'assassinat par Pierre de Craon, um du duc de Bretagne. On sait que c'est à la suite de cette : faire que Crarles VI, roi de France, partit en campagne contre le Duc, mais fut pris d'une crise : folie furieuse en traversant la forêt du Manss (10).

En 1396, après maintes péripéties entre le Duc et les seigneurs, Alain de Rohan «rachète» le Porhoét (11). Enfin, en 1407, Béatrix de Clisson épouse Alain VIII de Rohan et lui apporte la Châtellenie de Josselin. Ainsi le Porhoét (Rohan, Josselin, La Chèze) se reconstitue au profit des Rohan.

On peut constater l'opposition continue entre les régions de Josselin et de Ploërmel, qui recouvre celle des Rohan et de l'autorité ducale. A notre qu'un acte juridique de 1254 du Duc Jean Le Roux commet toutes les affaires du vicomte de Rohan à la Barre de Ploërmel (12). On peut y voir un acte d'autorité ducale. Rappelons qu'à la fin du XIIIe s. la Baillie de Ploërmel (administration ducale) s'étend : Gaël, Montfort, Montauban, St Jouan de l'Isle, St Méen, Brécilien, St Malo de Begion, Maxent, Maure, Bossac, Renac, Malestroit, Porhoét (Rohan), Guémené-Guingan, Le Bois de la Roche (13).

On schématisera de la sorte l'évolution de la «zone centrale» (c.f. schéma en fin de notes).



Au XVe s. la Viconté de Rohan était divisé en trois châtellenies : Rohan, Corlay, Gouaree. Lorsqu'on créa en 1603 le Duché-Pairie de Rohan, Henri IV lui rattacha les 21 paroisses de la Chèze pour l'étoffer. Le nouveau duché est divisé en six châtellenies : Rohan, Pontivy, Gouaree, La Chèze, Loudéac, La Trinité-Porhoèt. Chacune possède un tribunal ; l'Appel est à Pontivy. Le Comté de Porhoèt est réduit à la châtellenie de Josselin et relève aussi du Duc de Rohan. En 1789 la Chèze a Josselin pour subdélégation et dépend du siège royal de Ploérmel (14).

-

1

Une cause déterminante pour l'effacement du breton dans la «zone centrale» fut sûrement les exactions qu'elle eut à subir au cours des guerres. N'en donnons que quelques exemples : Edouard III détruit Rohan en 1342, prend Pontivy, Ploérinel, Malestroit ; une bataille a lieu à Mauron en 1382, et le «Combat des Trentes» reste un épisode fameux des guerres de Succession ; combat encore à Cadoret, à vingt kms au sud de La Chèze (La Borderie III, p.497) ; occupation anglaise du Rohan, rançons exigées par les places anglaises (Bembro à Ploérinel, qui porte un nom d'aspect rêts breton); alfées et venues incessantes des troupes de tous les partis et des pillards- jusqu'au Traité de Guérande (1365) ; reprise des hostilités lors de l'exit de Jean IV. C'est La Chèze qui est la plaque tournante de ces conflits. Durant l'exil, Rohan devient «Lieutenant Général du Roi en Bretagne bretonnante», sans que cette expression désigne un territoire nettement délimitable (15). Les guerres entre François II et Chades VIII ravageront à leur tour le pays, puis, après la malencontreuse union de 1832, les guerres de la Ligue.

f) L'histoire politique du Porhoét est donc féconde en événements dramatiques et en variations de toutes sortes. Ne constituant pas un territoire centré sur une seule place-forte, ou une unité chaique ou ecclésiastique nette, ce pays était voué dès les origines à être un lieu de transition et d'affrontement.

La carte 4 montre un moment fondamental de l'organisation médiévale. Nous aurons à y revenir en aburdant directement les problèmes de la langue, étude qu'il était indispensable de faire précéder d'une description du cadre politique entre les XIe et XVIe siècles.

### B- LES FACTEURS ADMINISTRATIFS ET RELIGIEUX

### a) Les Progrès de l'administration ducale

On a noté, tout au long de ce qui précède, l'opposition administrative d'une région dépendant de Ploémel, et d'une région féodale moins dépendante du pouvoir ducal, sise aux confins des deux lan-gues, organisée autour de Pontivy, Josselin et La Chèze.

La préminence du pouvoir ducal répondait à une nécessité de clarté : «La coexistence de deux hiérarchies judiciaires, les justices seigneuriales et la justice ducale, était une cause d'abus sans nombres, de difficultés inextricables et d'interminables longueurs. Un procès pouvant être appelé successivement devant huit degrés de juridictions (1).

Aussi le bouleversement des institutions modifie-t-il en profondeur le tissu social lui-même. A la fin du XVe s., l'action ducale amène «l'affaiblissement, le nivellement, le subordination des seigneurs ; d'autre part, l'importance et l'influence croissante de la bourgeoisie des villes, de la classe moyenne, des commerçants, des officiers de justice et de finance, en un mot de cette etégorie sociale qui va devanir le tiere stet. S'appuyant sur celle-ci, le duc n'est plus seulement le premier des nobles féodaux, il est un véritable souverain» (2).

On peut déjà émettre l'hypothèse que dans les régions où ces nouveaux «cadres» sont de langue française exclusivement, l'usage du breton est condamné. L'enchevêtrement féodal qui avait pu, en dépit de la francophonie des grands seigneurs, jouer un rôle «conservatoire» de la langue bretonne, par la proximité des instances judiciaires, leur caractère souvent très localisé, céde la place à un système plus «rationnel» qui tend à simplifier la «carte administrative» du Duché.

### b) L'Eglise

Il est difficile de préciser dans quelle mesure l'Eglise, restée fidèle à ses institutions traditionnelles, a joué un rôle dans la francisation des régions frontières. Le XIIe siècle fut celui des grandes abbayes bretonnes, le clergé régulier recevant la charge de réorganiser l'Eglise. Cela se fit par un appel massif aux grandes abbayes françaises. Ainsi en 1127 (3) est fondé le monastère de Rohan, pour les moines de Marmoutiers déjà établis à Josselin. Il n'y a pas grand chose à tirer de la chartre de fondation de l'abbaye de Lantenac (4) : les fondateurs ont presque tous des noms bretons, ce qui est normal pour les dirigeants de l'époque, mais la liste des abbés visiblement défectueuse révée beaucoup de noms romans. En 1248, l'Abbé Robert assiste à un chapitre tenu à Hambye (diocèse de Coutances), dont dépend alors Lantenac, Cela confirme la grande importance des abbyes normandes dans la restructuration de l'Eglise de Bretagne au début du Moyen-Age. Un tel facteur n'était pas favorable au maintien de la langue bretonne.

### c) Extension du domaine congéable

La Bretagne a connu deux grands modes d'exploitation : le fief roturier ou censive, et le domaine congédible, ou tenue convenancière, ou convenant (5). A la Révolution de 1789 la Bretagne bretonante demanda unanime la suppression de ce dernier mode d'exploitation qui avait entrainé beaucoup d'abus. Le domaine congéable était propre en effet à cette région et sa limite devrait nous reneigner sur celle du pays breton, Malheureusement, elle n'est pas très nette dans la zone centrale. Moubreuil indique (op.cit.) une limite qui passe à Fouest de Loudéac mais regilobe Saint-Barnabé. Mais F. Bagot estime cette délimitation «trop absolue» (6) et remarque les protestains relevées par M. Dubreuil lui-même dans les papiers du Comité féodal, de communes egallos : Loudéac, La Ferrière, Plumieux, La Frenessaye. On voit sur notre carte 1 suivant Langiois (cf II, note 12) la correspondance exacte de ce domaine avec la limite linguistique au SE. On notes done avec un grand intérêt l'enclave qu'elle forme en «pays gallos». Pouvons-nous en déuire la persistance d'un usage lié au pays bretonnant ? Faut-il seulement imputer ce sailant à la détermination des Rohan ? (l'usement de Rohan, réputé plus dur que les autres, vétendait dans la partie occidentale du district de Loudéae et dans une portion du district de Rostrenen» (?). Quoi

qu'il en soit, il faut remarquer l'existence dans la Châtellenie de La Chèze, d'une sorte de «zone intermédiaire» qui se prolonge au SE vers Josselin. On en rapprochera deux, faits : la carte de 1618 de l'Histoire de Bretagne de d'Argentré, bien que vague, met Loudéac bretonnant, et le partage administratif de cette région ne fut jamais bien net : «même après la modification des châtellenies de 1803, une partie de Bréhan-Loudéac était encore rattachée à la juridiction de La Chèze : de même une partie de Loudéac, de Trévé et d'Uzel, Par contre, une partie de Plumieux fut rattachée à la Trinité-Porhoet (avec des réserves)» (8). Cela suit à peu près la limite de d'Argentré et nous aide à définir, plus qu'une s'frontière» linguistique qui dut être mouvante, deux pôles d'attraction, l'un breton, l'autre roman.

Il est donc permis de voir dans les régions de La Chèze et de Josselin, en dépit d'une très ancienne importance sociale du français, *un pays intermédiaire*, et lié au pays bretonnant tout autant qu'au pays francisé.

### d) Quelques actes

Que le français soit bien connu est cependant hors de doute. Les documents relatifs à l'hommage rendu au nouveau vicomte de Rohan en 1396 portent des noms français aussi bien que des bretons. F.Bagot cite: Thibaut de la Folliée, Olivier de Quoetlogon, Pierre Destruer, Alain de Cambout, Jehan de Timadec, Geoffroi de Brehant, Tomine de la Tronchaie, Marger du Cambout, Guillo Colin de Lantenac, Guillaume de Coetuhan, Olivier de Rohan; (Alain) Baron, (Jehan) Toloté, (Eon) Bagot, (Eon) Tual, (Eonnet) Broesse, (Guille) Robert, (Eon) Massé, (Guillaume) Cadoret (9).

On note par ailleurs que certains seigneurs étaient illétrés, ce qui n'a rien d'étonnant à l'époque.

Un document plus intéressant sur La Chèze est l'Enquête sur les faits (1479), jointe au Mémoire en 315 article présenté par le Vicomte de Rohan contre le comte de Laval baron de Vitré, pour la préséance aux Étals. On y voit quelques noms déformés probablement par le scribe (le témoin est Jean de Rostrenen). Il y a ensuite rectification : on y parle du Seigneur Desturt, de celui de Pugeal, de Jean de Befardreux. Pugéal est rectifié plus loin en Pangréal (Taillandier, Supplément aux Preuves, cèv., Pengréal en cev.) Befardreux est pour Keradreux (10). Ce flottement est peut-être révélateur d'une transition linguistique.

### C- LES PREUVES TOPONYMIQUES

a) Les progrès de l'administration ducale, accomplis grosso modo d'est en ouest du XIe au XVe siècles et les limites administratives ainsi tracées, sinon fixées, ont-ils accompagné un retrait du breton dans la «zone centrale» et aidé, au moins autant que les fortes implantations romanes d'origine ou la francisation de la haute noblesse et du haut-clergé, l'assimilation linguistique de cette région?

Nous avons constaté (cf cartes 1 et 4) les trois phases du progrès ducal : yers Gaël, vers Ploërmel et Malestroit, vers l'ensemble des fiefs du Rohan. Nous avons remarqué la coîncidence d'un domaine administratif et d'un domaine économique (Rohan : convenant). Ce qui n'était de notre part qu'une hypothèse ae rencontre avec les résultats d'une enquête détaillée, récemment menée par un chercheur dans la région de Pleugriffet (Morbihan). Nous devons au Pr. L.Fleuriot d'avoir pris connaissance de ce travail, et nous dirons tout de suite combien nous souhaiterions le voir éditer. Il éclaire en effet particulièrement la situation linguistique de la «zone centrale» au Moyen Age.

M. Jean-Yves Le Moing a commencé son Investigation sur les noms de lieux à la frontière linguistique . Région de Pleugriffet (11), par une recherche d'archives (fonds de la Chambre des Comptes de Bretagne : chancellerie, mandements, édits, arrêtés, lettres, etc...). Ce travail est centré sur Pleugriffet, entouré de paroisse du comté de Porhoèt ou du vicomté de Rohan tout en nen faisant pas parties (p.11). Ce choix est judicieux dans la mesure où cette paroisse est a priori d'un type intermédiaire entre pays breton et pays francisé de longue date. Rappelons ce que F.Gourvil écrivait en 1952 : «dans une «montre» ducale, en 1441, des personnages d'extraction noble de Pleugriffet voient transcric leur patronyme avec l'article breton an : Allain an Naegrez, Aliz an Aigrez. Cela indique qu'au XVe siècle le breton devait être encore parlé dans cette commune, qui se trouve depuis des siècles en pays gallo, et où la langue du peuple est le patois, et non le français comme dans les localités récemment débretonnisées» (12). Cette date, on le verra, doit sans doute être révisée.

Nous ne pouvons résumer ici l'ensemble du travail de J-Y. Le Moing, ni reproduire les cartes très précises qui le complètent. Nous nous limiterons à quelques points qui nous ont semblé particuliè-rement éclairants.

### c) Chronologie relative

Partant du principe que la proportion des toponymes bretons révèle la persistance de la langue, l'auteur exploite les données statistiques, en les confrontant aux documents anciens pour certaines évolutions, et arrive à préciser une chronologie relative des plus convaincantes.

evolutions, et anive à preciser une curonologie relative des plus convaincantes.

Ainsi à Réguiny à la fin du XVIIe siècle, des échantillons de noms de personnes amontrent une forte dominance des noms bretons. Il est difficile de croire qu'une commune où, en 1413, plus de 80 % des habitants ont un nom français, puisse continuer à parler le bretons\*[13]. Cela contredit Gourvil, et il y a lieu de se demander si la bretonnisation des noms dans la semontre ducales susmeintionnée ne vient pas du scribe, ou d'une intervention des témoins eux-mêmes. Dans ce dernier cas ouderrait reconnaître chez des personnages «d'extraction nobles une conscience bretonnante encore vivante, en dépit de la francisation de la plus grande partie du peuple, et rappeler le prestige du tives est très pertinent. «On peut émettre l'hypothèse, écrit Le Moing, que Radenac est resté bretonnent plus longtemps que Réguiny qui achève la transformation de ses noms de lieux au XVIIs., alors que Radenac e encore à peine modifié ses toponymes, tout en leur gardant des formes bien bretonners (14). La déformation des noms dans les actes locaux est en effet révélatrice de l'ignorance du recteur ou de l'oubli des traditions graphiques.

La conclusion de l'auteur est logiquement : «On serait tenté de dire que vers 1670 on parle encore breton à Réguiny, où le français est implanté cependant fortement, à Radenac le français débute son implantation, à Pleugriffet la francisation est déjà terminée, à Lantillac elle remonte à une date bien antifievres (15). Nous ajouterons que Le Méné affirme de Réguiny que «le breton y a été parlé jusqu'à nos jours» (16), et qu'Ogée n'est guère plus précis. Mettons enfine na valeur cette remarque de J-Y. Le Moing : «Radenac ne devait donc pas subir l'attraction de Josselin».

Le même genre de travail mené sur les toponymes en Kêr- et en Ville, formes très tôt stabilisées, re-cèle un intérêt tout aussi important. Nous ne reviendrons pas sur le sens de ces désignations, encore qu'un Kêr- ne soit peut-être pas exactement l'équivalent d'un Ville, mais nous insisterons sur la con-clusion de l'auteur, donnée après de précieux tableaux statistiques :«On voit qu'une zone allongée à plus forte densité de «Ker» s'étend au Nord-Est de Josselin». Nous avons grossierement schématisé les pourcentages de Kêr- et les toponymes bretons sur nos cartes 5 et 6. L'auteur ajout, equi nous paraît capital : «Toposition entre Josselin et Ploèrnel apparaît ici clairement : majgré leur proximité, 10 kms, il n'y a pas fusion, du moins rapide, des zones de francisation qu'elles créent. Ceci traduit bien le conflit latent entre le Comté de Porhoét et l'administration ducale représentée par la Sénéchausée de Ploèrmel» (17). En fait, comme nous l'avons vu, Josselin est terre de Rohan depuis longtemps ainsi que la Châtellenie de La Chèze.

Ainsi, les «zones d'influences politiques» (féodales) où nous avions proposé de voir une ligne de démarcation de l'influence linguistique recoupent une répartition toponymique. Nous voyons la, sinon une vérification (comparaison n'est pas raison), du moins un faisceau d'indices étrangement concordants. «la limite tentre forte et faible densité des Ker-) sépare la Vicomté de Rohan du Comté de Porhoét, dont font partie Guégon et Cruguel», ajoute J-Y. Le Moing.

Que peut-on en déduire? Est-ce que le rôle des seigneurs a été déterminant dans la fondation des Ker-? ou l'habitude de nommer une fondation dans la langue autochtone? Il nous semble que les grandes seigneuries du Perhoét occidental ont joué, abstraction faite de grands déplacements colonisaleurs (comme ont dû en connaître les landes de Lanvaux), le rôle de setructures conservatoires-pour leur population bretonnante (majoritaire, minoritaire, c'est une autre histoire). Particulièremen fouquent nous paraît le rapport des Ker- et des Ville à Loyat. 60% de Ker- et 52% de topponymes bretons. I'vu as situation géographique, une telle persistance, accordée à celle des paroisses voissines de St. Malo-destrois-Fontaines et de Héliéan semble imputable à la dépendance de ces paroisses des châtellenies de La Chèze et Josselin, surtout si l'on compare les chiffres des paroisses voisines soumi-ses directement à l'autorité ducale. La comparaison de nos cartes 4, 5 et 6 permet de mesurer le apport entre «zone de subsistance du breton» (du moins jusqu'au XIVes. s) et szone (presque) entièrement francisée». Bien sûr, il ne s'agit pas de reconnaître à l'est de l'Oust, ou plus exactement du Ninian, qui semble avoir eu avec la forêt de Lanouée un rôle de démacration important, une vaste zone monolingue. Mais on peut affiner l'approche de la situation linguistique en Bretagne centrale, avant la fin de l'époque ducale (18).

Il apparaît vite, en regardant les chiffres, un écart entre le pourcentage des Ker- et celui des toponymes bretons. Il ne paraît important que pour quelques paroisses.

\* ll x'agit de Pleugriffet (N.D.L.R.).

1- Paroisses ayant plus de Ker que de toponymes bretons (en %) :

La Prenessaye, Illifaut, Brignac, St Brieuc de Mauron : on peut invoquer les défrichements dans des régions très boisées (colonisation par les  $\mathcal{K}er$ ).

Montertelot-Monterrein : taille trop petite pour qu'on puisse conclure, ou zones résiduelles au bord de l'Oust (région attirante économiquement).

2- Paroisses ayant moins de Ker que de toponymes bretons (TB) (en %):

On peut évoquer des défrichements moins importants, ou postérieurs au XIVe siècle.

St Etienne : forme exigué de la paroisse, qui empêche de juger.

Mohon-Guégon : défrichement français.

Guer : écart très important ; débretonnisation rapide ?

Seul un travail sur les archives locales pourrait préciser la raison d'être de ces écarts. Certaines paroisses offrent des correspondances remarquables. Laurenan et Gomené sont stables : suprématie des Ville et des TF; de même on remarquera l'îlot de Coétlogon-La Trinité, qui contraste avec les paroisses voisines (opposition TF/TB). Autres constantes : Lantillac, Camnénéac, Ploërmel, Augan (TF).

Si le pourcentage des TB permet d'envisager une «toponymie relative», celle-ci s'affine à son tour par la datation des toponymes, et permet d'envisager une chronologie de la francisation.

### f) Conclusions provisoires

Il nous paraît donc que notre hypothèse «administrative» recoupe les données toponymiques avec assez de justesse pour mériter d'être approfondie. Ce pourrait être là, étendue à toute la Bretagne centrale, à la Basse-Vilaine et au Clos-Ratel, l'objet de recherches semblables à celles de J-Y. Le Moing. Les talents des étudiants de breton trouveraient là de quoi s'exercer utilement, et une plongée dans ce qu'on appelle «diachronie», qui pour nous se nomme Histoire, ne ferait pas de mal aux études bretonnes.

Les recherches nous paraîtraient devoir s'orienter selon les axes suivants :

1 exploration statistique des toponymes et anthroponymes,
2 son contrôle par les archives,
3 étude des dépendances politiques, féodales, judiciaires, ecclésiastiques, des zones mise en évidence,
4 étude de la stabilité des populations dans les zones précisées,
5 déboisement, défrichements, peuplement, migrations en Bretagne Centrale.

Pour ce qui est de la «zone mixte», on peut admettre une limite passant entre Josselin et Ploërmel au XIIIe s., sous réserve de reconnaître la profonde poussée du français à l'intérieur du «pays breton» ainsi déterminé et la subsistance de groupes bretonnants en dehors de cette aire (cf. le problème de Calorguen (19). On se reportera à la carte de L. Fleuriot indiquée en II-a, note 7.

### IV- VOEUX ET CONSEQUENCES

Nous souhaitons vivement voir éditer le travail de M. Jean-Yves Le Moing. C'est de telles études dont nous avons besoin, bien qu'elles ne concernent qu'indirectement les pariers bretons survivants.

On remarquera que tout cela fait disparaitre quelque peu la bipartition «Basse/Haute Bretagna». La vérité est simple : le breton est la langue de ceux qui ont missen-forme la Letavia. Son remplacement graduel, aujourd'hui presque consommé, par un idiome roman bătard et ses diverses variantes, (officielle, académique, «gallo», et autres) signe la ruine de la nationalité bretonne. La bipartition n'aura été, durant quelques siècles, que la phase transitoire de son effacement.

Par ailleurs, nous reviendrons quelque jour sur certaine conséquence en matière de vexillologie, dont nous ne voudrions pas pour l'instant fatisuer le lecteur \*.

PH. JOUET

\* L'auteur veut certainement parier du drapeau breton eà bandes», et de sa prétendue symbolisa-tion des évêchés ebretonnants» et des évêchés egallois». Or, jusque vers 1600, on ne peut vruiment les distinguer (N.D.L.R.).

### NOTES I ET II

- (1) et (2) Sur la fréquence des toponymes bretons et leurs limites, l'étude de A. de Courson dans son édition du Cartubire de Redon, 1863, a été reprise et modifiée par J.Loth dans Revue Celtique, XXVIII, pp.374 squ. La «ligne Loth» est jalonnée par Roz, Trans, Bazouges, Dingé, Guipel, Vignoc, Parthenay, Mordelles, Bourg-des-Comptes, Bain, Sion, Lusanger, Derval, Marsac, Blain, Prinquiau, Donges.
- (3) Langue et littérature bretonnes, Paris 1952, pp. 65-66.
- (4) Les Origines de la Bretagne, Paris 1980, pp. 87-94 et passim : «en 1053, on parle breton à Tremeneuc près de Combourg. (..) A Bréhan-Loudéac, on parlait aussi parler breton au 11e siècle» (pp.94-95).
- (5) Fleuriot, op.cit., pp. 96-97.
- (6) Fleuriot, op.cit., voir cartes 9, 5 et 11.
- (7) Fleuriot in La Bretagne, Paris 1982, p. 251.
- (8) op.cit., p. 70.
- (9) Le français est largement employé en Basse-Bretagne, le latin domine par ailleurs dans les registres paroissiaux.
- (10) Brunot, Histoire de la langue française, t.IX, 2ème partie. Voir aussi Alain Croix, La Bretagne aux 16e et 17e siècles, pp.24-31.
- (11) Bleiguen, Questembert, Rennes 1958, p. 14; cf. aussi p. 305.

E.Reclus écrit : «la langue, fort rapprochée du vannetais, était jadis bretonne pour les gens de Bat. et de Guérande, ainsi que pour les habitants de toute la côte jusqu'au dix-sentième siècle : actuellement il reste seulement, dans les hameaux avoisinant Batz, 400 personnes environ parlant l'ancien dialecte», cité dans A. Joanne, Géographie de la Loire-Inférieure, Paris 1887, 33





(12) Langlois, Le diocèse de Vannes au XIXe siècle, 1800-1830, Paris 1974, p. 97. J-M. Le Mené dit de Questembert que «la langue bretonne y a été parlée jusqu'aux temps modernes» (Histoire des paroisses du Diocèse de Vannes, 1894, p. 243). Il précise aussi à propos de Noyal-Muzillac : eles Bretons occupèrent à leur tour ce territoire, et leur langue y a été dominante jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, oû deux recteurs gallos la reléguèrent au second plan. En 1772, il y avait encore un prêtre breton à Noyal» (op.c.t., p. 51).

- On notera sur la carte de Langlois l'incertitude vers Muzillac, et la coincidence avec les limites du «domaine congéable».
- (13) Cf. D. Bernard, A propos des limites de la langue bretonne, in Nouvelle Revue de Bretagne, janvier-février 1949, pp. 19-26, qui reproduit Schillot, Dauzat, et des études plus récentes (Marcel Gautier, La Bretagne centrale, étude géographique, 1946); voir aussi E. Le Barzig, Munde Bretagne, Quimper, 3ème éd. 1975, pp. 264-324 et 325-329.
- (14) Ainsi, le Dictionnaire d'Ogée, dans as réédition-continuation de 1843, ne contribue pas à clarifier les choses. Il indique que Plumelec est bretonnant, Quintin et Uzel bilingue qu'à Plœuc «on parle le breton et le français», et qu'à Saint-Brieuc «on parle le français, le breton est familier aux classes ouvrières». Peut-on voir dans la situation de Quintin et d'Uzel une survivance de l'opposition Goélo (B)/Penthièvre (F)? Mais comment expliquer Plœuc? Bretonnants attirés par le travail en pays de Lorge (défrichement)? ou survivances isolées d'un ancien groupe central? Desjobert, 1780, cite Lamballe comme limite approximative, mais c'est une notation trop vague (D.Bernard, p.19). Quant à St-Brieuc, elle a toujours eu ses colonies de bretonnants, comme Rennes, St Nazaire, Nantes, Le Havre et bien des communes de la ban-lieue parisienne.



### NOTES III-A

- (1) La Borderie, Essai sur la géographie féodale de la Bretagne, Rennes 1889.
- (2) Vte H. du Halgouët, Essai sur le Porhoët, Paris 1906, p. 4.
- (3) La Borderie, Histoire de Bretagne, t.III, p. 68.
- (4) Charte de fondation de l'abbaye de Ste Croix de Josselin ; à propos des bienfaits de Josselin et de son père : «Regnum ejus (Guetenoci) et regnum suum (Gosselini)...».
- (5) op.cit, note 1.
- (6) Geslin de Bourgogne et de Barthélémy, Anciens évêchés de Bretagne. La Châtellenie de La Chêze est à peu près toute comprise dans le «Pagus Porrihocensis».
- (7) Planiol, Histoire des Institutions de la Bretagne, t.III, p.261.
- (8) Planiol, cité par F Bagot, Histoire Féodale de La Chèze, 1960, p. 17. «A la mort d'Aliénor, la Châtellenie de La Chèze, tout en restant membre dépendant du Comté de Porhoët, passa dans le domaines des Vicomtes de Rohan. (...) On peut admettre qu'il existait -notamment au point de vue administratif et judiciaire- une organisation commune à la Vicomté de Rohan et à la partie du Porhoët (La Chèze) rattachée à celle-cis.
- (9) cf. Bagot op.cit., pp.18-24.
- (10) Bagot, op.cit., p. 53.
- (11) Bagot, pp. 53-54.

- (12) Dom Morice, Preuves, t.1, col. 956.
- (13) Du Halgouet, op.cit., p.103,
- (14) Une subdélégation relève de l'Intendant.





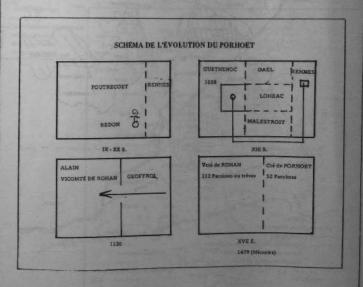
### NOTES III-B

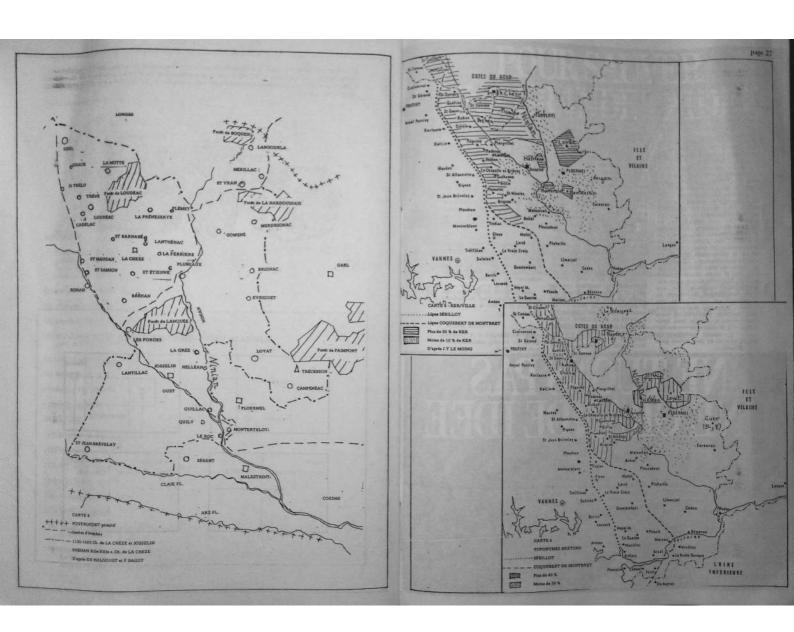
- (1) Pocquet cité par Bagot, loc.cit, p.78, qui écrit p.79 : «on sait aussi qu'il existait une organisation judiciaire particulière dans les châtellenies du Comté de Porhoët et de la Vicomté de Rohan, à La Chèze notamment : ceci se reproduit enfin dans les seigneuries particulières, où l'on trouve aussi un Sénéchal et des notaires.
- (2) Pocquet, Histoire de Bretagne, T.IV, ch.XV.
- (3) cf. Bagot, op.cit, p.31.
- (4) Charte de 1149, Dom Morice, Preuves, t.1, col.604.
- (5) M.Dubreuil, La Révolution dans les Côtes-du-Nord , Paris 1909 ; La vente des Biens Nationaux dans les Côtes-du-Nord , Paris 1912 (carte).
- (6) et (7) Bagot, op.cit., p.96.
- (8) Bagot, op.cit., p. 81.
- (9) ibid., p.55.
- (10) Ibid., pp.40-41.

### NOTES HI-C

- (11) Mémoire de maîtrise, Rennes 1983.
- (12) F.Gourvil, Langue et littérature bretonnes, Paris 1952, p.71.
- (13) J-Y. Le Moing, op.cit., pp. 20-21.
- (14) et (15) ibid., p. 25.
- (16) Le Mené, op.cit., p. 282.
- (17) Le Moing, op.cit. p. 32.
- (18) Loyat : «terre et vicomté de Loyat et Pandonnet, baillie de Ploërmel», indique du Halgouët, op.ca., p. 14 n.1.
- (19) Calorguen, «Kaerorwen», prés Dinan, bretonnant au XVe siècle?, cf. Fleuriot, Origines, p.95. Le fait avait été relevé par Pocquet du Haut-Jussé, Mélanges bretons et celtiques offerts à Joseph Loth, p. 242. L'Edit de Villers-Cotteréts a eu pour effet que le clergé haut-breton a adoption.







## Yann-Ber Tillenon : histoire, Bretagne et Europe

histoire, Bretagne et Europe

Le Cercie culturel Maksen Wiedig continue et schiffeé éducadig continue et schifféé éducade l'association, a donné une conférence
à Kervreith, 41, ne Sant-Piacite,
Paris OS.

Nous avons remarqué la préNous avons remarqué la



### KELC'H MAKSEN WLEDIG

15, RUE DE LA GAITÉ 76014 PARIS @ 322.48.52

FORMULAIRE DE VIREMENT AUTOMATIQUE .....Titulaire du compte No.. ....Banque..... ....Nom et adresse de l'agence... Veuillez avoir l'obligeance de bien vouloir effectuer un virement mensuel suivante......et ce jusqu'a nouvel avis de ma part. Fait à.....Le....Le....



Le Cercle Maksen Wiedig rassemble tous ceux qui veulent construire la grande Europe sur la base de son passe celtique ; il participe à la diffusion d'idées et à la formation d'Européens en organisant de nombreuses conferences destinces à tous ceux qui sont soucieux de la décadence et qui ont conscience de la décomposition du monde qui nous entoure. Le Cercle Maksen Wledig regroupe cette minorité qui veut quitter l'état de consommateur euro-ricain pour atteindre l'état de créateur européen, ceux qui veulent devenir les responsables de la nouvelle société européenne actuellement en gestation. C'est pourquoi notre Cercle est à la fois traditionaliste et futuriste! Il réunit donc en communauté ceux qui ont la volonté de soutenir efficacement notre combat, et en particulier nos publications : DIASPAD et KANNADIG KERVREIZH. Ces dernières ne sont pas commerciales ; leur vocation est culturelle et socio-historique et c'est pourquoi elles ont besoin d'un soutien financier : c'est un des buts de la communauté formée par les adhèrents de notre Cercle.









Donnez du talent à votre argent.